

Mise en œuvre du statut Étudiant·e Artiste de Haut Niveau
Département Arts du Spectacle

Pour des informations générales sur le statut et la procédure pour l'obtenir :
<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/modalites-de-formation/amenagement-d-etudes-pour-les-etudiants-a-besoins-specifiques/vous-etes-artiste-de-haut-niveau/vous-etes-artiste-de-haut-niveau-578230.kjsp>

JE SUIS INSCRIT·E EN LICENCE ARTS DU SPECTACLE ET J'AI OBTENU LE STATUT EAHN

- Je peux demander des aménagements d'emploi du temps, lorsque certaines de mes activités artistiques (récurrentes ou ponctuelles) se chevauchent avec des cours
- Je peux demander des autorisations d'absence
- Je peux demander qu'un·e camarade étudiant·e prenne des notes pour moi durant un cours auquel je ne peux pas me rendre
- Je peux demander un aménagement des modalités d'évaluation
- Si je ne suis pas en CEPI Théâtre au Conservatoire de Grenoble, je prends l'ETC EAHN à chaque semestre et à chaque niveau de la licence (cf. ci-dessous)
- Si je suis en CEPI Théâtre au Conservatoire de Grenoble, j'ai droit à une note de bonification à chaque niveau de la licence (cf. ci-dessous également). La bonification intervient sur ma moyenne de semestre.

Pour rendre possible tous ces aménagements :

Je prends RDV avec FOLCO (enseignante), Référente EAHN pour le Département Arts du spectacle

alice.folco@univ-grenoble-alpes.fr

L'ETC et la bonification EAHN

Ceci permet de valoriser ma formation ou mon parcours artistique, tout en me dispensant d'un cours supplémentaire. Cela m'offre ainsi plus de souplesse dans mon emploi du temps.



ATTENTION : *La bonification, comme son nom l'indique, est une note qui va infléchir ma moyenne (seuls comptent les points au-dessus de 10).*

L'ETC EAHN fonctionne comme une UE : la note est transmise au secrétariat pédagogique et compte pleinement dans le calcul de ma moyenne générale.

Aux S1, S3 et S5, l'ETC EAHN sera évalué(e) sur un rendu écrit de quelques pages. Ce document vous sera demandé par le chargé de mission EAHN de l'UGA et devra être rendu impérativement dans les délais indiqués.

Aux S2, S4 et S6, l'ETC ou la bonification EAHN sera évalué(e) sur entretien, en présence du·de la référent·e EAHN de mon département et du chargé de mission EAHN de l'UGA, selon un calendrier défini par ce dernier.

JE SUIS INSCRIT·E EN L1 ARTS DU SPECTACLE ET J'AI OBTENU LE STATUT EAHN

JE SUIS INSCRIT·E AU CONSERVATOIRE DE GRENOBLE EN CYCLE INITIAL THEATRE	JE SUIS INSCRIT·E AU CONSERVATOIRE DE GRENOBLE EN CYCLE CEPI THÉÂTRE	JE NE SUIS PAS INSCRIT·E AU CONSERVATOIRE DE GRENOBLE EN CYCLE THÉÂTRE
<p><i>Certains de mes cours peuvent être validés par le CRR</i></p> <p>Je choisis l'OFC Atelier corps au S1 et au S2 (sans assister aux cours)</p> <p>Je choisis l'ETC EAHN à chaque semestre (pas de cours)</p>	<p><i>Une grande partie de mes cours sera dispensée au CRR</i></p> <p>Je me rapproche du secrétariat pour établir mon contrat pédagogique</p> <p>Je ne peux pas prendre l'ETC EAHN</p> <p>Je peux bénéficier d'une « bonification » via le service EAHN seulement au S2</p>	<p><i>Je ne peux pas être dispensé·e automatiquement de certains cours</i></p> <p>Je choisis l'ETC EAHN à chaque semestre (pas de cours)</p> <p>Je prends rdv avec le·la référent·e EAHN de mon département pour mettre en place des aménagements adaptés à ma situation</p>

**JE SUIS INSCRIT·E EN L2 ARTS DU SPECTACLE ET J'AI OBTENU LE STATUT
EAHN**

JE SUIS INSCRIT·E AU CONSERVATOIRE DE GRENOBLE EN CYCLE INITIAL THEATRE	JE SUIS INSCRIT·E AU CONSERVATOIRE DE GRENOBLE EN CYCLE CEPI THÉÂTRE	JE NE SUIS PAS INSCRIT·E AU CONSERVATOIRE DE GRENOBLE EN CYCLE THÉÂTRE
<p><i>Certains de mes cours peuvent être validés par le CRR</i></p> <p>Au S3 : je choisis les UE « Pratique du jeu » et « Cirque » et l'OFC « Atelier et improvisation santé 1 » (sans assister aux cours)</p> <p>Au S4 : je choisis l'OFC « Atelier théâtre : interprétation » et l'OFC « Atelier et improvisation santé 2 » (sans assister au cours)</p> <p>Je choisis l'ETC EAHN à chaque semestre (pas de cours)</p>	<p><i>Une grande partie de mes cours sera dispensée au CRR</i></p> <p>Je me rapproche du secrétariat pour établir mon contrat pédagogique (de nombreux cours seront dispensés au Conservatoire)</p> <p>Je ne peux pas prendre l'ETC EAHN</p> <p>Je peux bénéficier d'une « bonification » via le service EAHN seulement au S4</p>	<p><i>Je ne peux pas être dispensé·e automatiquement de certains cours</i></p> <p>Je choisis l'ETC EAHN à chaque semestre (pas de cours)</p> <p>Je prends rdv avec le·la référent·e EAHN de mon département pour mettre en place des aménagements adaptée à ma situation</p>

JE SUIS INSCRIT·E EN L3 ARTS DU SPECTACLE ET J'AI OBTENU LE STATUT EAHN

JE SUIS INSCRIT·E AU CONSERVATOIRE DE GRENOBLE EN CYCLE INITIAL THEATRE	JE SUIS INSCRIT·E AU CONSERVATOIRE DE GRENOBLE EN CYCLE CEPI THÉÂTRE	JE NE SUIS PAS INSCRIT·E AU CONSERVATOIRE DE GRENOBLE EN CYCLE THÉÂTRE
<p><i>Certains de mes cours peuvent être validés par le CRR</i></p> <p>Au S5 : je choisis l'UE « Training de l'acteur » et l'OFC Théâtre d'objets (sans assister au cours)</p> <p>Je choisis l'ETC EAHN à chaque semestre (pas de cours)</p>	<p><i>Une grande partie de mes cours sera dispensée au CRR</i></p> <p>Je me rapproche du secrétariat pour établir mon contrat pédagogique (de nombreux cours seront dispensés au Conservatoire)</p> <p>Je ne peux pas prendre l'ETC EAHN</p> <p>Je peux bénéficier d'une « bonification » via le service EAHN seulement au S6</p>	<p><i>Je ne peux pas être dispensé·e automatiquement de certains cours</i></p> <p>Je choisis l'ETC EAHN à chaque semestre (pas de cours)</p> <p>Je prends rdv avec le·la référent·e EAHN de mon département pour mettre en place des aménagements adaptée à ma situation</p>